

Stylistique générique et statistique

Pour une poétique du récit de voyage

Véronique Magri-Mourgues

ILF-CNRS, Bases, Corpus et Langage (UMR 6039)

UFR Lettres, Arts et Sciences Humaines, 98, Bd É. Herriot, 06204 NICE Cedex 3

Abstract

The purpose of this paper is to characterise the « travel narrative manner », compared with « novels ». A data base is defined with a novel and a travel narrative text written by twelve authors of the XIXe century. Automatic investigations, by way of Cordial and Hyperbase, are used, with regard to grammatical codes and syntactic structures. Then, the results are explained : they characterize each generic group.

Résumé

Pour caractériser par contraste le style des écrits de voyage, un corpus est d'abord constitué comprenant un roman et un récit de voyage pour douze écrivains du XIXe siècle, qui sont étudiés sur la base des répartitions d'étiquettes grammaticales au moyen des logiciels Cordial et Hyperbase. Les résultats sont ensuite commentés : ils établissent nettement des caractéristiques des genres *Récit de voyage* et *Roman*.

Mots-clés : lexicométrie, stylométrie, stylistique de corpus, genre littéraire, typologie textuelle, récit de voyage.

1. Introduction

L'objectif de cette communication est de tenter de cerner les caractéristiques formelles susceptibles de définir une poétique du récit de voyage. Elle s'inscrit dans les recherches en stylistique des genres¹ et se situe à la croisée d'un double questionnement méthodologique : il porte d'une part sur la constitution du corpus d'étude et d'autre part sur la détermination des unités d'analyse, qu'on pourrait appeler les indices stylistiques. Parallèlement à la linguistique de corpus, peut-on définir une stylistique de corpus ?

La stylistique est quelquefois définie comme l'analyse des faits de langue récurrents et distinctifs. Pour apprécier la récurrence lexicale ou syntaxique, le meilleur outil est la statistique textuelle qui a l'avantage de pouvoir opérer une observation systématique de grands corpus. Une question corollaire se pose alors qui concerne la définition du corpus de référence, par rapport auquel l'évaluation comparative peut s'exercer pour déterminer la spécificité du corpus d'étude.

Comme champ d'étude, j'ai choisi le récit de voyage, que la critique a l'habitude de définir comme un genre mouvant, perméable et finalement difficile à caractériser. Certains même s'interrogent sur l'appellation de genre pour des textes en apparence très hétérogènes.

¹ Combe (1999). C'est Pierre Larthomas qui inaugure une stylistique des genres appliquée (Larthomas, 1997).

Le récit de voyage fluctue en effet et suit les mouvances historiques, politiques, culturelles ou littéraires, de même qu'il varie selon la catégorie des voyageurs, le motif de leur voyage et l'objectif de leur récit, ce qui a conduit des critiques comme Adrien Pasquali à parler « *Des genres du récit de voyage* » dans un chapitre du *Tour des Horizons*². Dans la perspective de mon travail, le terme de « genres » employé ici correspondrait à celui de « sous-genres », si on suit le classement hiérarchique de François Rastier.

Le repérage de traits distinctifs éventuels repose sur l'observation des récurrences de faits de langue dans un corpus prédéterminé, qui se trouve confronté à un autre corpus, l'ensemble servant de norme de référence. Seule une démarche comparative peut en effet permettre de mettre en évidence les divergences éventuelles entre deux corpus et les spécificités linguistiques de chacun d'eux.

Afin d'affiner les comparaisons, les deux ensembles de textes littéraires choisis sont connexes, au sens où ils appartiennent au même champ générique, pour reprendre les termes de François Rastier : un ensemble narratif, l'un à visée documentaire, le récit de voyage, l'autre fictionnel, le roman. La base de données réalisée rassemble des binômes d'œuvres d'un même écrivain, un récit de voyage d'une part, une œuvre de fiction d'autre part. Douze écrivains du XIXe siècle sont ainsi sollicités comme échantillon représentatif des genres mis en présence. Le corpus est lemmatisé grâce à l'étiqueteur Cordial³ et soumis à l'objectivité de la statistique linguistique par le biais du logiciel Hyperbase, apte à mettre en évidence des différences linguistiques entre les deux ensembles.

Quand le corpus ne peut être clos et exhaustif⁴, en raison de sa trop grande étendue, le choix d'un échantillon jugé représentatif de l'ensemble s'impose ; un angle de vue doit être choisi, forcément partiel. Ce corpus est constitué *a priori* en suivant la nomenclature officielle et traditionnelle des textes qui s'appuie sur des indices paratextuels comme l'éditeur, l'auteur, les préfaces éventuelles. L'enjeu de l'étude est de voir si la stylométrie confirme le partage générique opéré intuitivement par la critique, tout en précisant des constantes linguistiques à la fois différentielles et distinctives, qui peuvent servir de critères définitifs.

Le récit de voyage fournit un discours qui véhicule une représentation du monde découvert et met clairement en jeu les composantes de l'énonciation : les personnes de l'interlocution, les tiroirs verbaux employés, le dispositif de référenciation. L'étude plus générale, dans laquelle prend place cette communication, s'organise autour de trois paramètres : le premier est d'ordre lexical et syntaxique, le second s'intéresse davantage au processus de l'énonciation, le troisième enfin concerne les procédures de représentation. Dans le cadre de cette intervention, je ne présente que le premier point, qui soumet le corpus à différents tests statistiques, peut-être révélateurs de différences et de dominantes génériques. On procèdera d'abord à des calculs de distance intertextuelle avant de s'intéresser à la distribution des parties de discours. Enfin, on verra comment analyser et interpréter les résultats qui concernent plus particulièrement la classe nominale.

2. La distance intertextuelle – les affinités électives et aléatoires

² Pasquali, 1994.

³ Cordial a été mis au point par la Société Synapse Développement de Toulouse. Voir le site : <http://www.synapse-fr.com>

⁴ Mellet, 2002.

Le calcul de la « distance intertextuelle »⁵ permet de confronter les textes entre eux et d'obtenir une première image de leurs proximités, susceptible de confirmer – ou de corriger – la classification sous-générique exogène établie *a priori*.

L'analyseur Cordial procède à l'étiquetage morpho-syntaxique des mots d'un texte : il fournit, pour chaque mot, la graphie, le lemme de rattachement, le codage grammatical, sa fonction dans la phrase, et une information d'ordre sémantique qui classe le mot dans un champ lexical. Hyperbase redistribue ces données dans les champs idoines et en effectue le dénombrement : on obtient alors, pour l'ensemble de notre corpus, un effectif de 66255 vocables pour 2957537 occurrences.

Dès lors, la finesse du codage est telle qu'elle permet de travailler soit sur les graphies, soit sur les lemmes⁶, soit sur les codes grammaticaux⁷, soit enfin sur les structures syntaxiques. Celles-ci correspondent à des séquences ordonnées de codes grammaticaux dont les limites sont fixées par les signes de ponctuation.

Les analyses qui portent sur les formes fléchies ou lemmes seront *a priori* plus sensibles à la thématique des textes que celles qui portent sur les codes grammaticaux par exemple. Celles-ci mettront davantage en valeur la structure morpho-syntaxique d'un corpus et les procédés d'écriture des différents auteurs⁸.

C'est pour cette raison que je propose d'effectuer un calcul de distance intertextuelle sur les seuls codes grammaticaux et structures syntaxiques, puisque l'objectif que je me suis fixé concerne moins les variations lexicales que les éventuelles particularités syntaxiques. Pour cette raison encore, c'est toujours sur la fréquence (*méthode Labbé*⁹) que j'ai fait porter les calculs et non pas sur le critère de présence / absence. Il est rare en effet qu'une catégorie grammaticale soit totalement absente d'un texte ; en revanche sa plus ou moins grande fréquence peut être significative. La représentation graphique proposée est celle de l'analyse arborée développée par Xuan Luong, qui permet non seulement de représenter les distances entre les textes de manière exactement proportionnelle, mais encore de mettre en évidence les nœuds de regroupement des textes au sein d'une structure arborée particulièrement fiable et stable.

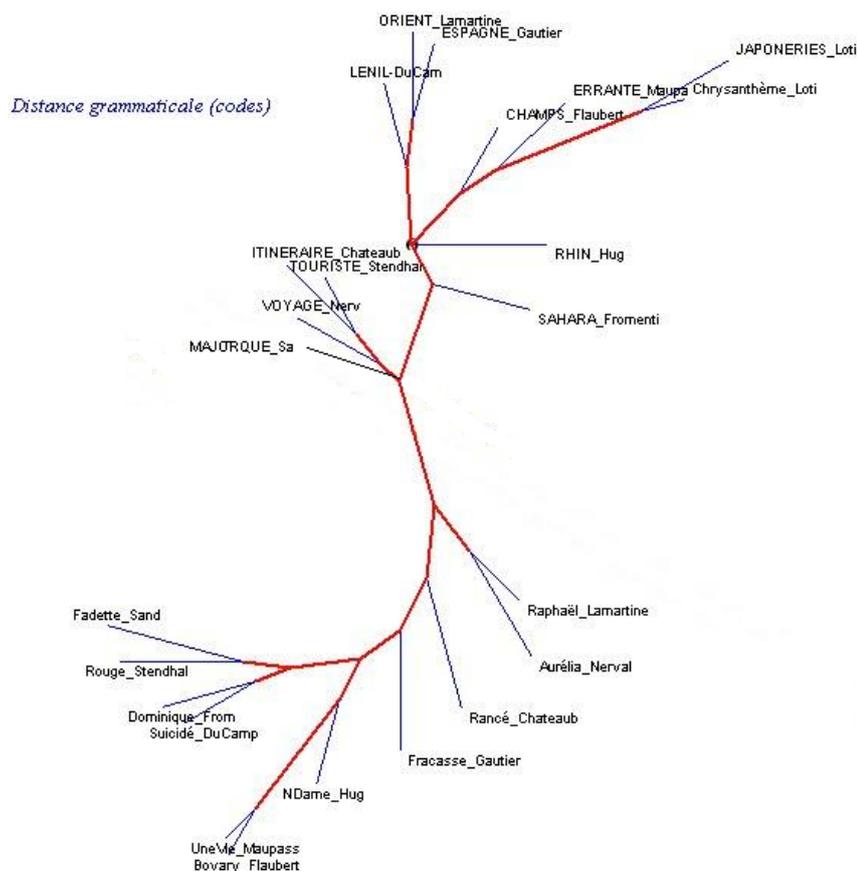
⁵ Corpus n°2, 2003.

⁶ Le lemme ou vocable correspond à une entrée du dictionnaire : les formes fléchies d'un verbe sont par exemple regroupées sous un seul vocable, le verbe à l'infinitif.

⁷ La version d'Hyperbase qui traite des corpus lemmatisés permet un codage des différentes formes d'un texte selon la catégorie grammaticale. La connexion entre les textes repose alors sur l'observation des parties du discours.

⁸ Corpus, n°2, *La Distance intertextuelle*, 2003.

⁹ Labbé et Labbé, 2003.



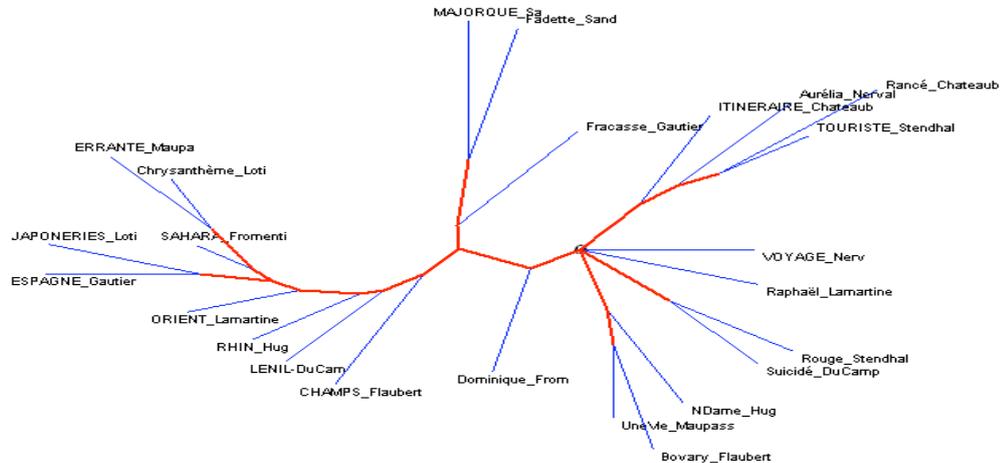
Graphique 1. La distance grammaticale (les codes)

Rappelons que, sur une analyse arborée, seule compte, pour l'évaluation de la distance intertextuelle, la longueur des segments à suivre pour joindre un point à un autre. Les ramifications qui regroupent les points en bouquets ou au contraire les isolent sont aussi à prendre en compte, ainsi que les diverses bipartitions possibles de l'arbre. En revanche, l'orientation ou les directions des branches relèvent de l'arbitraire.

Sur ce graphique, les romans – dont les titres sont notés en minuscules - se situent dans la moitié inférieure de l'arbre avec un échelonnement pour certains d'entre eux et des ramifications plus claires pour d'autres. En revanche, les récits de voyage – notés en majuscules - se trouvent à l'opposé sur l'arbre : deux groupes se dégagent dont un assure la transition avec l'autre sous-corpus fictionnel, qui associe les récits de voyage de Chateaubriand, de Stendhal, de Nerval et de Sand. Seul un écrivain fait exception, Loti, dont le récit de voyage et le roman se rejoignent ; dans ce seul cas, les constantes d'une écriture individuelle semblent prévaloir sur le partage générique.

Quoi qu'il en soit, pour tous les écrivains, les deux œuvres sont systématiquement dissociées l'une de l'autre, ce qui laisse supposer des différences inhérentes au type de texte choisi qui s'avèrent, si elles n'en sont pas indépendantes, du moins plus prégnantes, que le style propre à chaque individu. Une analyse des spécificités linguistiques de chacun d'eux est dès lors justifiée.

L'arbre ci-dessous qui représente les distances intertextuelles en fonction de la fréquence des structures syntaxiques introduit quelques particularités et quelques discordances : ce paramètre se révèle moins performant que le précédent.



Graphique 2 – La distance intertextuelle (les structures syntaxiques)

Un grand groupe rassemble encore sur la gauche la plupart des récits de voyage ; cependant quelques-uns font sécession pour se rapprocher des œuvres fictionnelles : c'est le cas de *Voyage en Orient* de Nerval, très proche de *Raphaël* de Lamartine, et encore de l'*Itinéraire* de Chateaubriand et de *Mémoires d'un touriste* de Stendhal, comme dans les graphes précédents. Ce faisant, les deux écrits de Chateaubriand se rapprochent tandis que ceux de George Sand retrouvent nettement des affinités parentales jusqu'à constituer une branche autonome du graphique. *Dominique*, quant à lui, paraît atypique, occupant une branche isolée.

En dépit de ces quelques divergences, pour l'instant difficiles à expliquer, ce sont toujours les mêmes récits de voyage qui se marginalisent en se détachant de l'ensemble générique auquel ils sont censés appartenir. C'est l'agencement des codes grammaticaux, donc des parties de discours, qui sert de base à ce graphique et qui traduit le mouvement syntaxique des phrases.

Restent à déterminer quelles sont les formes graphiques et grammaticales qui sont à l'origine de la distribution des textes dont l'opposition première et patente réside dans le statut du référent et la visée pragmatique des textes : d'un côté les textes s'appuient sur le monde réel et adoptent une visée documentaire, de l'autre, les textes font la part belle à l'imaginaire et revendiquent la (re)création artistique du réel.

3. Les parties du discours

L'observation du vocabulaire et des parties du discours qui le composent confirme le partage entre les deux ensembles génériques. La version d'Hyperbase qui travaille sur des corpus lemmatisés permet de précieuses recherches sur les parties du discours qui pourront compléter ces premiers résultats en précisant quelles catégories grammaticales sont éventuellement privilégiées par chacun des deux genres¹⁰.

¹⁰ Il a été montré que la distribution des parties de discours est variable et dépendante de divers paramètres comme l'époque, l'auteur ou encore le genre.

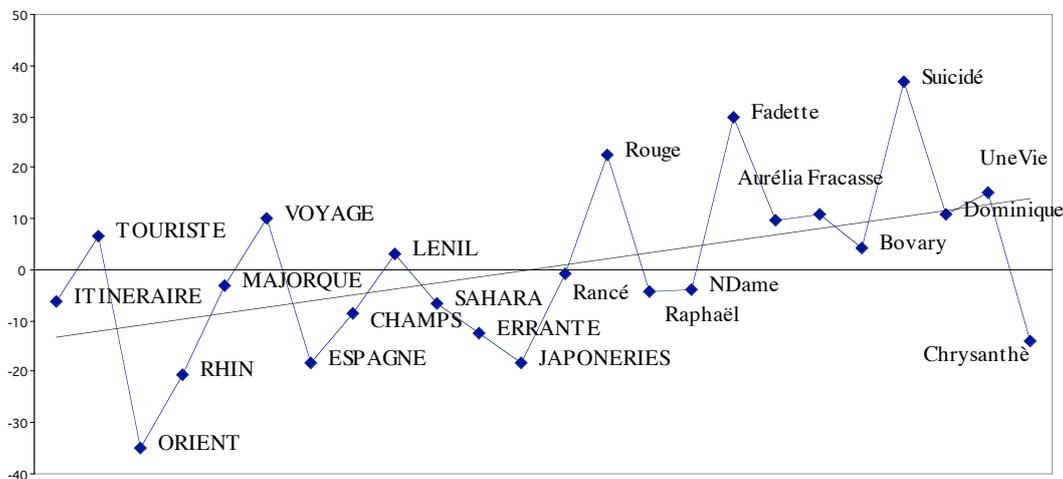
second groupe. Au niveau phrastique, c'est la coordination qui est, cette fois, privilégiée et les ponctuations faibles, majoritaires, signalent sans doute les pauses respiratoires de phrases plus longues.

On pourrait ainsi en conclure, dans un premier bilan provisoire qui demande bien entendu à être affiné par l'étude de situations particulières, que les textes de fiction se caractérisent par les procédés qui ont partie liée avec l'action et sa dynamique narrative tandis que les textes de voyage privilégient la perspective statique de la langue, autrement dit le processus descriptif.

Au niveau phrastique, le partage apparaît clair aussi : à l'ensemble fictionnel est dévolu la subordination, alors qu'à l'autre ensemble est réservée la coordination. *A priori*, l'analyse factorielle des correspondances semble plaider en faveur d'un discours plus fluide, moins complexe pour le récit de voyage que pour les textes romanesques.

Les courbes suivantes, consacrées à une seule classe grammaticale, proposent des observations plus précises sur les œuvres qui composent le corpus. L'échelle des ordonnées correspond aux écarts réduits affectés à la catégorie grammaticale sollicitée. Les écarts réduits sont calculés par rapport à une référence endogène : les spécificités de chaque œuvre sont évaluées par rapport aux autres œuvres du corpus de vingt-quatre œuvres ; c'est l'ensemble qui sert de norme de référence.

Dans la zone positive, les écarts révèlent les titres pour lesquels la classe grammaticale est en excédent ; dans la zone négative, ceux qui en présentent, au contraire, un déficit.

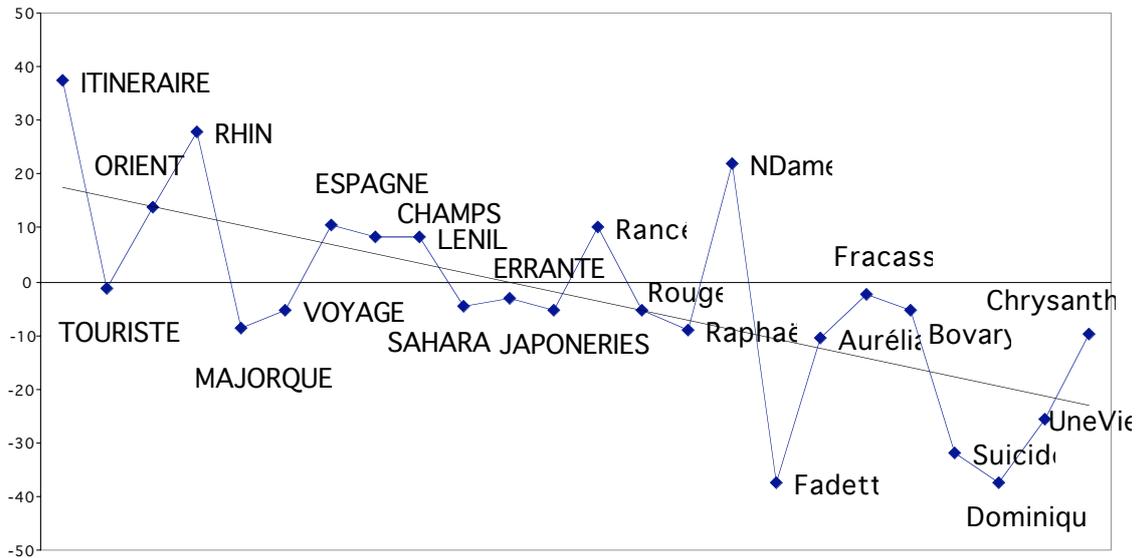


Graphique 4 – Le verbe

Si la courbe de tendance tracée sur ce graphique matérialise le fait que le verbe caractérise davantage le texte fictionnel que le texte factuel, ce graphique montre néanmoins que certains récits de voyage sont relativement plus riches en verbes que d'autres et même surpassent en ce domaine certains textes fictionnels. Derrière la tendance générale se dessine donc une certaine hétérogénéité des sous-corpus.

Le Voyage en Orient de Nerval, suivi de près par *Mémoires d'un touriste* de Stendhal, sont les récits de voyage qui ne négligent pas autant que les autres la catégorie verbale, tandis que *Madame Chrysanthème* fait un emploi remarquablement restreint de cette classe

grammaticale. On peut ici trouver une explication aux particularités affirmées par ces œuvres dans les graphes précédents. L'emploi du verbe pour les deux récits de voyage est sans doute un des critères qui les fait se rapprocher de l'ensemble fictionnel et s'éloigner de l'ensemble factuel, caractérisé par l'emploi spécifique de la classe nominale. En revanche, si *Madame Chrysanthème* présente des affinités avec *Japoneries d'automne*, c'est l'emploi minoré de la classe verbale dans les deux œuvres qui peut fournir une amorce d'explication.

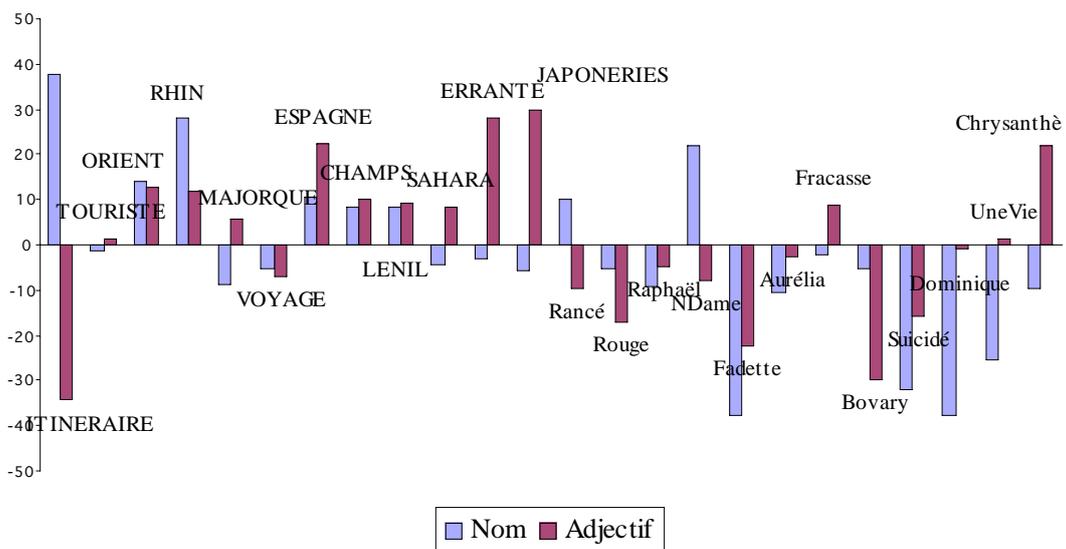


Gr

aphique 5 – Le nom

La courbe de tendance affectée au nom (nom propre et nom commun) manifeste la tendance exactement inverse, accordant le privilège du nom au récit de voyage.

Globalement, on a vu, avec l'analyse factorielle, que le groupe nominal tout entier a des affinités avec le récit de voyage ; cependant, le substantif et l'adjectif ne jouissent pas de la même faveur selon les écrivains-voyageurs, comme le montre l'histogramme suivant :



Graphique 5 - Les catégories nominales, substantifs et adjectifs

Pour certaines œuvres, l'histogramme manifeste la solidarité attendue entre nom et adjectif, indépendamment de la zone positive ou négative où les « bâtons » se situent (*Voyage en Orient de Nerval, Par les Champs et par les grèves, Le Nil*). Un écart est remarquable : *L'Itinéraire* de Chateaubriand se distingue à la fois par la relative richesse en noms et par la relative pauvreté en adjectifs. Cette observation rappelle l'appellation de « style substantif » pour caractériser l'écriture de Chateaubriand¹¹.

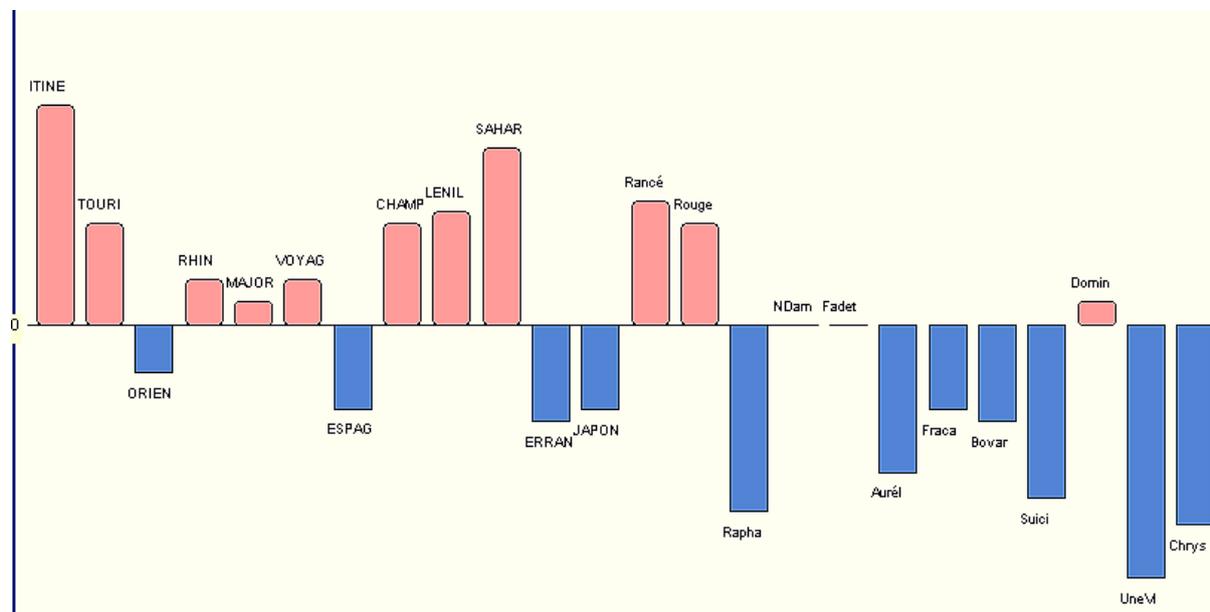
Hyperbase permet d'établir la liste des codes grammaticaux spécifiques d'un texte ou d'un corpus lemmatisé. J'ai pu ainsi obtenir ces résultats pour le récit de voyage de Chateaubriand : par comparaison interne avec les autres œuvres qui composent mon corpus total, il s'avère qu'en effet le nom y occupe une place de choix. Le substantif arrive en tête des codes spécifiques et entre dans la majorité des autres combinaisons syntaxiques qui caractérisent ce récit de voyage.

Voyons maintenant les variations morpho-syntaxiques à l'intérieur du groupe nominal même.

4. La classe nominale

On tente une comparaison sur les catégories grammaticales du genre et du nombre, en prenant en considération toutes les parties du discours qui peuvent être affectées par ce type de modifications, soit le substantif, l'adjectif, le déterminant et le pronom.

L'histogramme suivant représente le quotient entre le code masculin et le code féminin. Les « bâtons » les plus longs, situés dans la zone positive, au-dessus de l'horizontale, signalent les œuvres pour lesquelles le genre masculin prime sur le genre féminin.



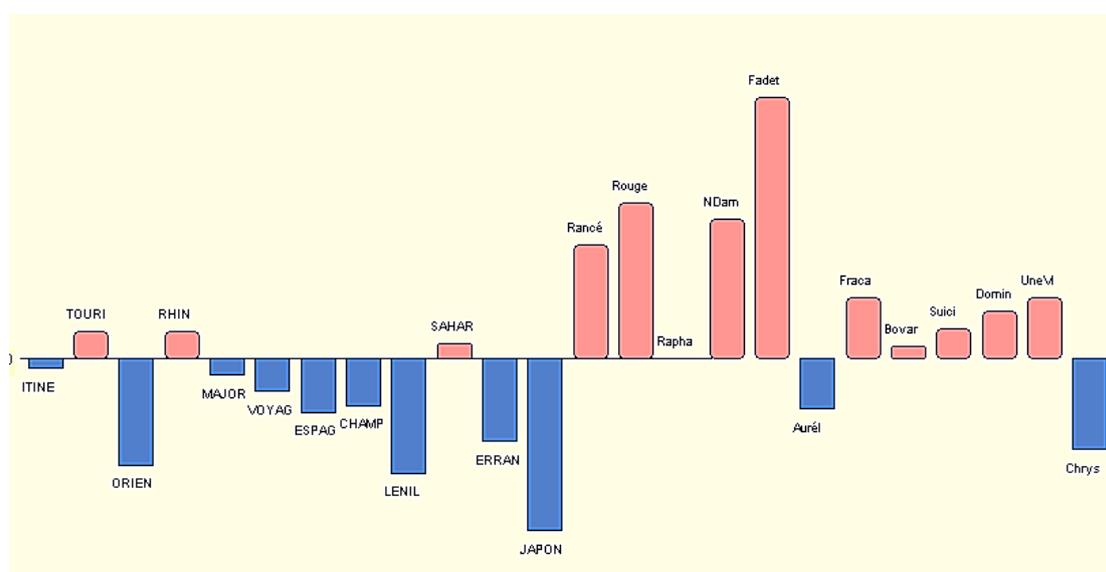
Graphique 6 – Le quotient entre le code masculin et le code féminin

Le partage paraît clair entre les deux ensembles génériques : le récit factuel affiche globalement une préférence pour le code masculin. Il est question ici, bien sûr, d'opposition grammaticale et non pas d'opposition sexuée. La prédominance du féminin peut en général

¹¹ Mourot, 1969 : 198.

s'expliquer par le fait que la plupart des noms abstraits sont féminins. Le roman aurait ainsi un penchant pour les idées, les concepts ; le récit de voyage, en revanche, tendrait plutôt au concret. Les résultats doivent cependant être nuancés et affinés : des récits factuels contredisent cette tendance du genre : *Voyage en Orient*, *Voyage en Espagne*, *La Vie errante*, *Japoneries d'automne* manifestent le penchant contraire, la tendance à l'abstraction.

L'histogramme suivant représente le quotient du singulier par le pluriel, toutes catégories affectées confondues ; les « bâtons » les plus longs signalent les œuvres pour lesquelles l'effectif du singulier est plus important que celui du pluriel. Cette fois, aux catégories précédentes s'ajoute celle du verbe qui est concernée par la variation en nombre.



Graphique 7 – Le quotient entre le singulier et le pluriel

Les récits de voyage, dans leur majorité, privilégient l'emploi du pluriel sur le singulier. Les seuls qui paraissent déroger à cette règle sont ceux qui sont affectés d'un « bâton » qui s'élève – très légèrement toutefois – dans la zone positive : *Mémoires d'un touriste*, *Le Rhin* et *Un Été dans le Sahara* tandis que dans le groupe fictionnel, *Aurélia* et *Madame Chrysanthème* se distinguent en donnant l'avantage au pluriel. On a pu remarquer que ce sont les textes techniques qui font un large usage des pluriels mais également les textes de poésie¹²... La tendance générale de répartition du nombre confirme donc l'affinité du récit de voyage avec les termes concrets, généralement comptables, c'est-à-dire susceptibles d'être employés au pluriel, et celle des romans avec les noms abstraits, plus difficiles à pluraliser.

Une partie de discours a partie liée avec le substantif : c'est ce qu'il est convenu d'appeler le déterminant du nom qui assure l'actualisation du nom autrement dit l'articulation entre le mode du virtuel – l'univers de la langue – et le mode de l'actuel – l'univers du discours. Les articles occupent une place-clé parmi les déterminants, correspondant à l'actualisation minimale. Le sens minimal que l'on peut attribuer à l'article est de type instructionnel¹³.

Cette classe de mots grammaticaux est nombreuse puisqu'elle compte 330320 occurrences pour tout le corpus. Des ambiguïtés ont dû être décidées comme celle qui confond les

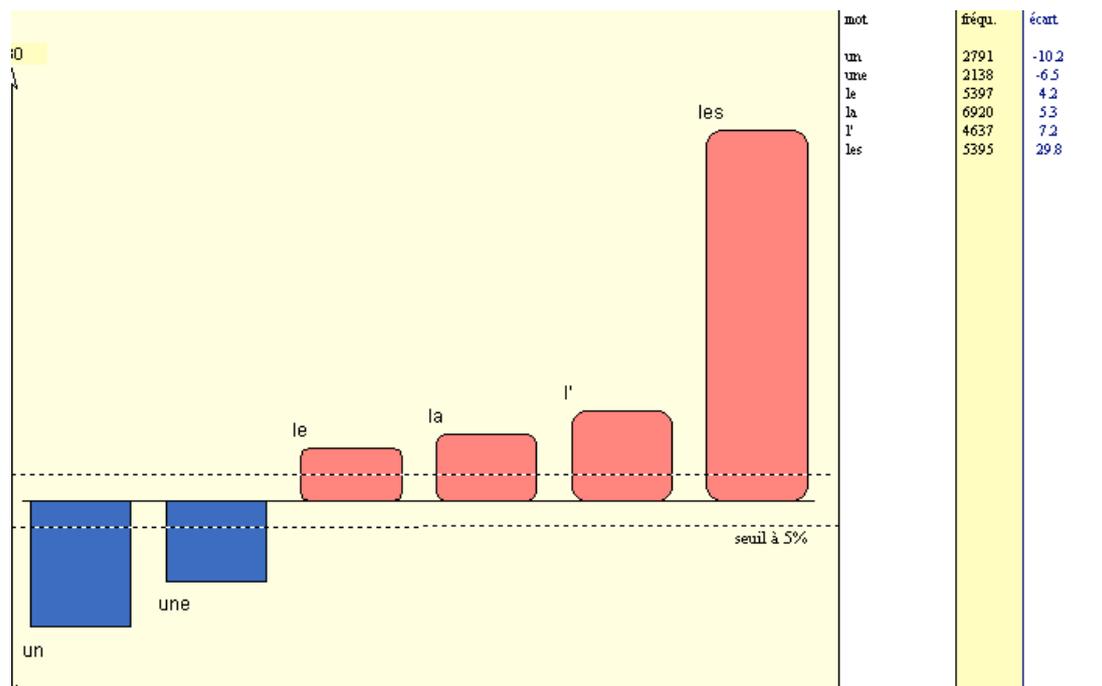
¹² Brunet, 1988 : 195.

¹³ Voir par exemple Flaux et al., 1997.

pronoms personnels et les articles définis par exemple, ou encore les adjectifs numéraux, « un », « une » et les articles indéfinis. Le cumul détaillé des formes « un, une, le, la, les, au, aux, des, les, l' » est de 377664. Il reste, on le voit, une part d'environ 9 % réservée aux formes homonymes des articles, pronoms ou numéraux, ce qui peut être considéré comme statistiquement négligeable¹⁴.

Globalement, les articles sont spécifiques du récit de voyage ; cette classe appartient en effet au groupe nominal, privilégié par le genre factuel.

Pour l'ensemble des récits de voyage, l'histogramme suivant propose la distribution des déterminants :



Graphique 8 – La répartition des articles dans le corpus

Cet histogramme montre encore le privilège accordé à la forme pluriel de l'article défini et ajoute la primauté donnée, par le récit de voyage, à l'article défini sur l'article indéfini, comme une preuve peut-être d'un mouvement généralisant.

5. Conclusion

L'analyse de la distance intertextuelle a montré une désolidarisation régulière du texte factuel et du texte fictionnel écrits par le même auteur. La seule exception concerne Loti qui apparaît comme un cas particulier voire atypique.

Les codes grammaticaux sont un des paramètres essentiels de cette séparation, même si, à l'intérieur de chaque ensemble, des sous-groupes se dessinent avec leurs particularités d'écriture, qui tiennent à l'hétérogénéité de certains paramètres comme le dispositif énonciatif ou qui relèvent du style d'auteur. Quoi qu'il en soit, il est évident qu'on ne peut parler qu'en termes de tendance majoritaire du genre.

¹⁴ Brunet, 1988, p. 192, ne procède pas autrement.

La caractérisation générique du récit de voyage peut ainsi être esquissée et amorcée au niveau syntaxique. On pourrait parler d'un *mouvement substantif*, constitutif du genre, qui a partie liée avec la perspective statique de la langue inhérente au processus descriptif. Le substantif et tous ses acolytes grammaticaux sont attirés dans la sphère du texte factuel. L'association insolite entre les phrases longues et la coordination témoigne d'un texte plus fluide, plus simple dont les envolées lyriques éventuelles sont à la mesure du référent à décrire et ne relèvent pas d'un souci d'argumentation, qui s'appuierait sur la subordination. Enfin, la primauté du genre masculin, du pluriel et de l'article défini pourrait être expliqué par ce double mouvement du récit de voyage, partagé entre le concret d'une expérience et le souci d'exhaustivité et de généralisation, qui confine à l'abstraction et qui renvoie peut-être à une orientation lyrique de ce genre.

Remerciements : Je remercie Étienne Brunet pour avoir constitué mon corpus d'étude en base de données exploitable par les logiciels Cordial et Hyperbase ainsi que Sylvie Mellet pour sa relecture attentive de cet article.

Références

- Brunet É. (1998). *Le Vocabulaire de Victor Hugo*. Genève, Slatkine, Paris, Genève.
- Combe D. (1999). « Pour une stylistique des genres : le lyrique et le dramatique dans l'après-midi d'un faune ». *Le français moderne*, LXVII, n°1 : 81-92.
- Flaux N., Van De Velde D., De Mulder W. (1997). *Entre général et particulier : les déterminants*. Artois Presses Université, Études littéraires et linguistiques.
- Labbé C. et Labbé D. (2003). « La distance intertextuelle ». *Corpus*, 2 : 95-118.
- Larthomas P. (1964). « La notion de genre littéraire en stylistique ». *Le français moderne*, T. XXXII : 182-193.
- Larthomas P. (1997). *Notions de stylistique générale*. Paris, PUF.
- Malrieu D. et Rastier F. (2001). « Genres et variations morphosyntaxiques ». *TAL*, vol. 42, n°2 : 547-577.
- Mellet S. (2002). *Corpus, Corpus et recherches linguistiques*. n°1 : 5-12.
- Mourot J. (1969). *Le Génie d'un style. Rythme et sonorités dans Les Mémoires d'Outre-Tombe*, Paris, Colin.
- Pasquali A. (1994). *Le Tour des horizons. Critique et récits de voyage*. Paris, Klincksieck.
- Rastier F. et Pincemin B. (1999). « Des genres à l'intertexte ». *Cahiers de praxématique* 33 : 83-111.

Annexe. Le corpus.

Auteur	Récit de voyage	Roman
Chateaubriand	<i>Itinéraire de Paris à Jérusalem</i> , 1812	<i>La Vie de Rancé</i> , 1844
Du Camp	<i>Le Nil, Égypte et Nubie</i> , 1854	<i>Mémoires d'un suicidé</i> , 1853
Flaubert	<i>Par les champs et par les grèves</i> , 1848	<i>Madame Bovary</i> , 1857
Fromentin	<i>Un Été dans le Sahara</i> , 1857	<i>Dominique</i> , 1869
Gautier	<i>Voyage en Espagne</i> , 1843	<i>Le capitaine Fracasse</i> , 1863
Hugo	<i>Le Rhin</i> , 1842	<i>Notre-Dame de Paris</i> , 1832
Lamartine	<i>Voyage en Orient</i> , 1835	<i>Raphaël</i> , 1849
Loti	<i>Japoneries d'automne</i> , 1889	<i>Madame Chrysanthème</i> , 1887
Maupassant	<i>La vie errante</i> , 1890	<i>Une vie</i> , 1883
Nerval	<i>Voyage en Orient</i> , 1851	<i>Aurélia</i> , 1855
Sand	<i>Un hiver à Majorque</i> , 1842	<i>La petite Fadette</i> , 1849
Stendhal	<i>Mémoires d'un touriste</i> , 1838	<i>Le Rouge et le Noir</i> , 1830